Le Brasseur Syndical

S.T.T. DE LA BRASSERIE LABATT FC CSN

Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot de l'exécutif

Volume 10, No : 01

Février 2013

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes toujours en discussion avec l'employeur, pour ce qui est du mandat que les membres nous ont donné en assemblée générale au mois de novembre 2012. Après trois rencontres voici un résumé:
En ce qui a trait au rééquilibrage de la main-d'œuvre, certains postes ont été affichés et les candidats sont en processus de sélection ou faire leur période d'essai.

Ce qui concerne un peu plus le surplus de main d'œuvre, nous sommes toujours en discussion et en attente de confirmation de la part de l'employeur de certaines idées mises sur la table. Aussitôt que nous aurons une offre confirmée, nous vous tiendrons au courant du développement et au besoin une assemblée générale spéciale pourrait être convoquée.

Comme vous avez pu le constater, la faisabilité de produire la promo à LaSalle va de bon train, il s'agit seulement de continuer d'être efficaces. La semaine du 14 janvier—malgré l'insertion de la promo de l'unité #3 - a produit à près de 90 % d'efficacité, même si l'installation n'est pas parfaite, nous avons su démontrer que nous pouvons relever le défi quand on nous en donne la chance.

Dans un autre ordre d'idée, nous ne pouvons pas passer sous silence l'incroyable quantité et qualité de travail que *Yanic Beaudry* a effectué durant ces dix dernières années dans la structure syndicale, dont les huit dernières comme président de notre syndicat. Merci Yanic, pour tout ce travail que tu as accompli, ton implication, ton dévouement pour la classe ouvrière et ta droiture, tout cela a fait de toi un excellent leader et un très bon président, repose toi bien maintenant.

Comme vous le savez sans doute, *Sylvain Moreau* a été élu par acclamation au poste de président.

Sylvain milite depuis 2004 au niveau de la structure syndicale, il a participé à la dernière ronde de négo, de plus il pourra compter sur le support de Yanic ainsi que celui de l'exécutif, alors, bon mandat Sylvain!

Félicitations et bonne chance à *Réal Corbin*, qui a décidé de pourvoir au poste de VP à l'expédition.

Votre *exécutif syndical.*

Dans ce numéro

• **Mot de l'exécutif**	**1**
• **V.-P. SST** • **V.-P. Brassage**	**2**
• **Manuvie vs RAMQ** • **Mot de Yanic**	**3**
• **Capsule prévention** • **SSQ auto** • **Départ et Nouveau**	**4**

Retrouvez-nous sur le Web

www.sttbl.ca

Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

V.-P. SST (Sylvain Le Riche)

Bonjour à tous!

Premièrement, je tiens à vous souhaiter une bonne année 2013, santé et bonheur pour vous et vos familles!

Luc Harrisson, directeur santé & sécurité, nous a quitté pour relever des nouveaux défis. J'aimerais lui souhaiter bonne chance et profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à sa remplaçante, *Marie-Pierre Dion,* qui occupera le poste. *Marie-Anne Remacle* nous a quitté également, après 35 années de service, elle mérite une bonne retraite. Je souhaite également la bienvenue à sa remplaçante, *Sarah Abouelella*.

Dossier prioritaire en 2013, la ventilation. Lorsque vous ressentez un problème quelconque avec la ventilation, vous devez, dans un premier temps, aviser votre responsable, ensuite aviser *Nicolas Gaudreault* et par la suite je vous prie de me le signaler, afin que je puisse compiler les informations et faire le suivi.

Présentement j'ai des discussions avec *Nicolas Gaudreault,* en ce qui concerne le problème des laveuses et il travaille pour l'installation de 3 nouveaux extracteurs pour le printemps.

Depuis quelques mois, afin de pouvoir régler les problèmes SST, le directeur de l'entretien a donné du temps de libération à un mécanicien, afin de s'occuper de planifier les demandes de travail en santé & sécurité. Nous avons une rencontre à tous les mardis matins, pour planifier les travaux. Depuis la mise en place de cette nouvelle façon de faire, plusieurs demandes de travail ont été réalisées. Nous en sommes à un peu plus de 100 demandes de réalisées et ce, sans compter les urgences. Un gros MERCI à l'équipe SST, au directeur de la maintenance et surtout aux 2 mécaniciens qui se partagent la tâches de planificateurs SST, soit *Michel Beaudry* et *Martin Deguise* sans qui nous n'aurions pas pu atteindre une telle efficacité en un si court temps .

La santé et sécurité commence par nous. Agissons prudemment.

Merci

Sylvain Le Riche
VP Santé & Sécurité

V.-P. Brassage (Christian Curadeau)

Bonjour,

Pour débuter, j'aimerais souhaiter bonne et heureuse année 2013 à tous les membres.

Au brassage cette année, nous prévoyons voir le nouveau système d'opération au panneau du brassage entrer en fonction.

Depuis plus de deux mois, des formations sont données aux opérateurs sur un simulateur, afin qu'ils se familiarisent avec les nouveaux graphiques, qui, soit dit en passant, sont très différents de ce que les opérateurs sont habitués d'utiliser.

Espérant que la transition se passera bien, nous allons prendre des notes pour s'assurer d'être efficaces lors de l'implantation de ce système dans les autres salles de contrôle. (fermentation de la bière et filtration de la bière)

Pour ce qui est de la bière à produire cette année, nous espérons voir les volumes augmenter avec la nouvelle ligne à cannette et faire en sorte que tout le monde travaille plus.

Christian Curadeau
VP Brassage

Rappel important

Manuvie versus RAMQ

(Régime assurance maladie du Québec)

Lorsque vous avez épuisé votre rente de 25,000 $ à vie et que votre coussin de 2500$ annuel est aussi épuisé, les médicaments couverts par le régime de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) est remboursable à 68% par Manuvie.

Les médicaments non couverts par la RAMQ sont **non** remboursables.

Prenez note que, lorsque le tout est épuisé, aucun remboursement ne vous sera accordé pour les frais paramédicaux (massothérapie, physiothérapie, radiographie etc).

Seul les frais encourus pour des médicaments couverts par la RAMQ seront remboursés.

Le point important c'est que les frais couverts non-remboursables par la RAMQ ne peuvent pas excéder 992$ par année. Par la suite, Manuvie rembourse les médicaments couverts par la RAMQ à 100%

Pour toutes questions au sujet de votre dossier Manuvie, vous devez communiquer avec eux.

Par téléphone:

514 –288-6268

Par internet:

www.manuvie.ca/assurancecollective

cliquez : participant

Contrat 83175

Certificat 70

Et votre numéro d'employé

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec des sentiments mitigés que je m'adresse à vous aujourd'hui. En effet, après mures réflexions, j'ai décidé de ne pas poser ma candidature pour solliciter un 5e mandant à la présidence du STTBL-CSN. Au cours des dix dernières années, j'ai milité au sein de l'exécutif syndical, dont les huit dernières à titre de président. Durant ces années, j'ai eu le privilège de travailler avec des personnes extraordinaires, dont plusieurs sont devenues des amis. J'ai passé les dix dernières années à me battre, pour défendre les droits et les intérêts des travailleuses et des travailleurs et malgré que tout ne soit pas parfait, je suis fier du travail accompli. Le travail de représentant syndical est très exigeant et le moment est venu pour moi de prendre un peu de recul et de me reposer. Je quitte mes fonctions avec le sentiment du devoir accompli, ainsi que la conviction que ma succession sera bien assurée. Les membres du STTBL peuvent compter sur un exécutif solide et expérimenté, qui a à cœur le bien-être de ses membres.

Suite à ma décision, l'exécutif syndical s'est réuni pour discuter de ma succession et *Sylvain Moreau* (VP expédition) a décidé de relever le défi en se présentant à la présidence. L'exécutif supporte la candidature de Sylvain et j'ai assuré Sylvain de mon entière collaboration. Je profite de l'occasion pour solliciter votre appui envers vos représentants syndicaux, car le futur ne s'annonce pas très rose à court et moyen terme et notre solidarité sera un atout dans nos luttes à venir.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du syndicat pour leur support au cours des dernières années. J'aimerais également, remercier tous les représentants syndicaux et plus particulièrement les membres de l'exécutif ,qui m'ont toujours supporté et qui ne comptent pas les heures pour défendre et représenter les intérêts des membres. Ce fut un plaisir et un honneur pour moi de travailler avec vous.

MERCI

Yanic Beaudry

Capsule Prévention

Comment bien sécuriser ma demeure en mon absence?

Période hivernale rime souvent avec vacances à l'extérieur de la maison. Voici donc une liste de recommandations à adopter avant de vous absenter, que ce soit seulement pour quelques jours ou pour une période plus longue.

Les dommages par l'eau représentent la première cause de réclamation au Québec.

Ainsi, si vous quittez votre demeure pour plus de quatre jours consécutifs, assurez-vous de :

- couper l'approvisionnement en eau (fermez les robinets d'entrée d'eau de la maison, de la machine à laver et du chauffe-eau);
- laisser le chauffage fonctionner et demander à quel qu'un de votre entourage de passer régulièrement pour vérifier s'il fonctionne toujours afin d'éviter le gel de vos tuyaux.

Donnez également l'impression que la demeure est habitée afin d'éviter un cambriolage :

- Gardez les rideaux fermés;
- Engagez quelqu'un pour déneiger votre entrée ou tondre la pelouse, selon la saison;
- Demandez à un proche ou à un voisin de ramasser votre courrier et suspendez la livraison de journaux;
- Réglez l'éclairage intérieur et extérieur à l'aide d'une minuterie.

Finalement, n'annoncez pas votre départ qu'à un minimum de personnes, ***et surtout, soyez discret à ce sujet sur les réseaux sociaux*!**

Source : Infoassurance (Bureau d'assurance du Canada)

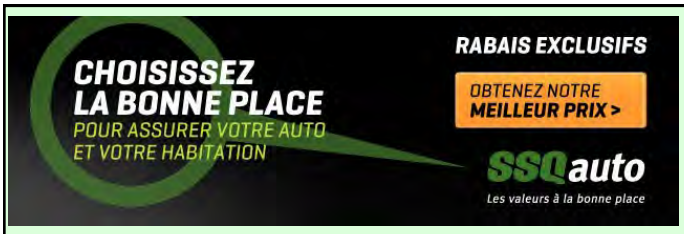

Assurances auto et habitation

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN possède une entente de partenariat avec SSQauto en matière d'assurances auto et habitation. En tant que membre du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN, vous bénéficiez de rabais de groupe avantageux et de privilèges distinctifs.

Programme Kilo, votre assurance auto ajustée à votre kilométrage

Pour votre assurance auto, sachez qu'avec le nouveau Programme Kilo exclusif à SSQauto, vous ne payez qu'en fonction de vos besoins en termes de kilométrage; que vous rouliez un peu, beaucoup ou énormément.

L'*Atelier en direct* vous donne maintenant un accès privilégié à l'atelier de carrosserie

Grâce à l'*Atelier en direct*, les assurés de SSQauto sont informés, par courriel ou par message texte, après chaque étape de réparation réalisée sur leur véhicule. **«Pour une soumission, allez sur notre site: www.sttbl.ca»**

Départs	**Nouveau régulier**
Richard Gaudreau Bonne retraite!	Aucun

Collaborateurs:

Comité journal:

Sibylle Diaz

Claude St-Onge

VP à l'information:

Robert Daneau

Impression:

Imprimerie Caméléon